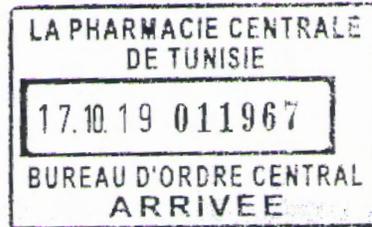


République Tunisienne
Ministère de la Santé
U.P.H. M. N°25751-2019-ص



Tunis, le.....

Monsieur le Président Directeur Général de la Pharmacie Centrale de Tunisie

NOTE D'INFORMATION AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

Objet : Spécialités contenant de la méphénésine : Décontractyl® (comprimés et baume) et génériques : information importante relative aux notifications et aux modalités de prescription.

La Direction de la Pharmacie et du Médicament tient à porter à la connaissance des professionnels de la santé, que contenu de leurs effets indésirables, les spécialités à base de méphénésine font désormais l'objet d'une pharmacovigilance active et rappelle l'importance des notifications au Centre National de Pharmacovigilance.

Il est à rappeler que les spécialités à base de méphénésine ne doivent être délivrées que sur prescription médicale.

Dr. *Sumaya* MILED HLALI
Unité de la Pharmacie et du Médicament
Ministère de la Santé
10 OCT 2019